

Nom commercial: Camphorae sol ethanolica 10%

Numéro de la matière: 214701

Version: 5 / CH

Date de révision: 09.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 09.09.25

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Camphorae sol ethanolica 10%

N° d'article

21470100

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Substance active pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
Skin Irrit. 2	H315
Eye Dam. 1	H318
STOT SE 2	H371

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger ***



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger ***

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H315

Provoque une irritation cutanée.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

Nom commercial: Camphorae sol ethanolica 10%

Numéro de la matière: 214701

Version: 5 / CH

Date de révision: 09.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 09.09.25

H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Conseils de prudence ***

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
- P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient *** Bornane-2-one

Étiquetage réduit (<= 125 ml)**Pictogrammes de danger *******Mention d'avertissement *****

Danger

Mentions de danger ***

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence ***

- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Caractérisation chimique**

Solution alcoolique

Composants dangereux *****Bornane-2-one**

No. CAS	76-22-2
No. EINECS	200-945-0
Numéro d'enregistrement	01-2119966156-31-XXXX
Concentration	= 10 < 25 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006



Nom commercial: Camphorae sol ethanolica 10%

Numéro de la matière: 214701

Version: 5 / CH

Date de révision: 09.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 09.09.25

ATE	orale	1'310	mg/kg
cATpE	par inhalation,	1.5	mg/l
	Poussières/Brouillards		

Autres ingrédients

éthanol

No. CAS 64-17-5
No. EINECS 200-578-6
Numéro 01-2119457610-43-0098

d'enregistrement
Concentration >= 50 %
Le renvoi: [3]
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Flam. Liq. 2 H225

eau

No. CAS 7732-18-5
No. EINECS 231-791-2
Concentration >= 10 < 25 %
Le renvoi: [4]

Notent

[3] Substance à limites d'exposition professionnelle

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas d'inhalation massive de vapeurs, appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler aussitôt un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Movens d'extinction

Nom commercial: Camphorae sol ethanolicus 10%

Numéro de la matière: 214701

Version: 5 / CH

Date de révision: 09.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 09.09.25

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant, Eau pulvérisée, Mousse

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit est combustible. Développement des gaz toxiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à assurer une aération suffisante. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	3	Liquides inflammables
Classe de stockage (Suisse)	3	Liquides inflammables

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****éthanol**

Liste	SUVA
Type	MAK
Valeur	960 mg/m ³
Valeur limite à courte terme	1920 mg/m ³
Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: SSc; Formal; INRS NIOSH	

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)**éthanol**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	343 mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier

Nom commercial: Camphorae sol ethanolica 10%

Numéro de la matière: 214701

Version: 5 / CH

Date de révision: 09.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 09.09.25

Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	950	mg/m ³

Concentration sans effet prévisible (PNEC)**éthanol**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Conditions	Long terme	
Concentration	0.96	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0.79	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	3.6	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment marin	
Concentration	2.9	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Conditions	Occasionnel	
Concentration	2.75	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	580	mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Pratiques générales d'hygiène industrielle. Eviter le contact avec le corps.

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Veiller à une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs, l'aérosol ou la poussière.

Protection des mains

nécessaire

Protection des yeux

nécessaire

Protection du corps

nécessaire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État de la matière	Liquide, limpide
Couleur	incolore
Odeur	d'Ethanol
Odeur	camphrée

Nom commercial: Camphorae sol ethanolicus 10%

Numéro de la matière: 214701

Version: 5 / CH

Date de révision: 09.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 09.09.25

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur > 78 °C

Point d'éclairValeur 22 °C
Source Banque de données de substances GESTIS**Pression de vapeur**Valeur < 58 hPa
Source Banque de données de substances GESTIS**Densité et/ou densité relative**Valeur 0.865 à 0.870
température 20 °C
Remarque Relative Density according specification**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.4. Conditions à éviter**

La chaleur

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**ATE > 10'000 mg/kg
méthode valeur calculée selon le GHS (par ex. voir UN GHS)
Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****éthanol**Espèces rat
DL50 7060 mg/kg
Source Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718, 1970.**éthanol**Espèces rat
DL50 10470 mg/kg**Bornane-2-one**Espèces souris
DL50 1310 mg/kg**Toxicité aiguë par pénétration cutanée**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**éthanol**Espèces lapin
DL50 15800 mg/kg**éthanol**

NOAEL 8232 mg/kg

Bornane-2-one

Nom commercial: Camphorae sol ethanolica 10%

Numéro de la matière: 214701

Version: 5 / CH

Date de révision: 09.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 09.09.25

Espèces lapin
DL50 > 5000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

ATE 14.8957 mg/l
 Administration/Forme Poussières/Brouillards
 méthode valeur calculée selon le GHS (par ex. voir UN GHS)
 Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**éthanol**

Espèces rat
CL 50 30000 mg/m³
 Durée d'exposition 4 h
 Administration/Forme Vapeurs

Bornane-2-one

CL 50 1.5 mg/l

Corrosion/irritation cutanée

évaluation irritant
 Remarque Les critères de classification sont remplis.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**éthanol**

évaluation Non irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation Corrosif
 Remarque Les critères de classification sont remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**éthanol**

évaluation irritant

sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation (Composants)**éthanol**

évaluation non sensibilisant

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité (Composants)**éthanol**

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**Exposition unique**

Nom commercial: Camphorae sol ethanolic 10%

Numéro de la matière: 214701

Version: 5 / CH

Date de révision: 09.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 09.09.25

Remarque évaluation Les critères de classification sont remplis.
Risque présumé d'effets graves pour les organes.

exposition répétée
Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocrinien chez l'homme.

Autres données

Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****éthanol**

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)			
CL 50	8140			mg/l
Durée d'exposition	96	h		

Bornane-2-one

CL 50	35			mg/l
Durée d'exposition	96	h		

Toxicité pour les daphnies (Composants)**éthanol**

Espèces	Daphnia magna			
CE50	9000	à	14000	mg/l
Durée d'exposition	48	h		

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****éthanol**

Valeur évaluation	94		%
	Facilement biodégradable		

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)**éthanol**

Valeur	0.93	à	1.67	mg/g
--------	------	---	------	------

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Log Pow (coefficent de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)****éthanol**

log Pow	-0.31		
---------	-------	--	--

facteur de bioconcentration (BCF) (ingrédients)**éthanol**

BCF	0.66		
-----	------	--	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Nom commercial: Camphorae sol ethanolica 10%

Numéro de la matière: 214701

Version: 5 / CH

Date de révision: 09.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 09.09.25

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	1293	1293	1293
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	TEINTURES MÉDICINALES	TINCTURES, MEDICINAL	TINCTURES, MEDICINAL
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 l	1 l	
Les catégories de transport	2		
14.5. Dangers pour l'environnement	-		

Nom commercial: Camphorae sol ethanolica 10%

Numéro de la matière: 214701

Version: 5 / CH

Date de révision: 09.09.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 09.09.25

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation *****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne) *****

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

WGK 1

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

Autres informations ***

Le produit ne contient aucun ingrédient figurant sur la liste des substances candidates à l'inclusion à l'annexe XIV du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec une proportion >= 0,1 % p/p.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225	basé sur des données de test
Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Eye Dam. 1	H318	Méthode de calcul
STOT SE 2	H371	Méthode de calcul

mentions de danger H-de la rubrique 2/3

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H228	Matière solide inflammable.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.

catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Flam. Sol. 1	Matière solide inflammable, Catégorie 1
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
STOT SE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.